



Maître Laetitia BLANC
Avocat

49, rue Carnot - 74000 ANNECY
Tél : 04 50 63 17 97 - Fax : 04 50 63 23 59

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**APPARTEMENT DE 4 P. DE 91,72 M² AU 3^{ème} ETAGE
AVEC CAVE
A ANNECY (CRAN GEVRIER), 4 Rue Hauteville
Les Eiders**

ADJUDICATION: JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 à 14 heures
à l'audience du Juge de l'exécution
TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANNECY
Palais de justice - 51 Avenue Sommeiller 74000 ANNECY

VISITE : La visite des lieux sera effectuée : **le Mardi 27 Octobre 2020 à 14 heures**, par le Ministère de la SCP GAILLARD MAURIS, Huissier de Justice à ANNECY

A la requête du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, société anonyme au capital de 124 821 566 Euros, inscrite au registre du commerce de PARIS sous le numéro 379 502 644, dont le siège social est sis 26/28 Rue de Madrid 75008 PARIS, **venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE**, prise en la personne de son Directeur Général, domicilié audit siège et habilité à cet effet.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune d'ANNECY (CRAN GEVRIER), 4 Rue Hauteville, dans un ensemble immobilier «Les Eiders», figurant au cadastre section 093 AP N° 74 pour 17a 13ca, Dans le bâtiment E, soit :

- **le LOT N° 231** : escalier 2, 3^{ème} étage, **un appartement d'une superficie de 91,72 m²**, composé de : entrée avec dégagement, séjour-salle à manger, trois chambres, cuisine, salle de bains, WC, et la cop pour 170/10.000°,
- **le LOT N° 233** : au sous-sol, escalier 2, **une cave** et la cop pour 3/10.000°.

MISE A PRIX : 47.100 €

Consignation pour enchérir : 4.710 € par chèque de banque établi au nom de séquestre ordre des avocats ou remise d'une caution bancaire irrévocable, outre les frais préalables à la vente et les frais postérieurs qui seront dus par l'adjudicataire en sus du prix.

Les enchères ne pourront être reçues que par le Ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire d'ANNECY.

Toute personne désirant enchérir devra remettre à son avocat et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du séquestre ou du consignataire désigné dans le cahier des conditions de vente représentant 10 % du montant de la mise à prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANNECY (Guichet unique du Greffe) du lundi au vendredi aux heures d'ouverture : 8h45 - 12h / 13h45 - 17h, où le cahier des conditions de vente est déposé. RG n° 19/00017.

- Au cabinet de Maître Laetitia BLANC, 49 Rue Carnot 74000 ANNECY - Tél : 04 50 63 17 97 - Fax : 04 50 62 23 59.

ECO 74 4911 18/09/20